

## Jacques Cujas

(1522-1590)

Par Yves Le Pestipon



Jacques Cujas apparaît comme le savant toulousain par excellence puisqu'il y a au centre de Toulouse une rue Cujas, une statue de Cujas au milieu de la place du Salin, une autre statue dans la Galerie des Illustres au Capitole, un portrait au musée du Vieux Toulouse. On peut même ajouter qu'on voit Cujas sur les murs de l'Académie de Législation à l'hôtel d'Assézat.

Il est vrai que Jacques Cujas est né en 1522 à Toulouse, qu'il y a fait ses études, qu'il a enseigné un long moment dans l'université de Toulouse (1547-1554), jusqu'à son échec lorsqu'il voulut obtenir une chaire de professeur. Pour presque une moitié de sa vie, il a vécu, enseigné, et écrit à Cahors, à Valence, à Paris, à Turin... Il est mort en 1590 à Bourges où il enseignait, pour la troisième fois. Cujas est donc assez emblématique de ces natifs de Toulouse, formés à Toulouse, et qui ont fait largement leur carrière ailleurs. Il n'en est pas moins réellement toulousain, pensé et revendiqué depuis des siècles comme tel. Le savoir n'a pas réellement de patrie, surtout petite, et cependant il s'enracine dans des lieux, des villes, qui lui donnent parfois chance.

Cujas, dont la bibliothèque juridique de la Sorbonne de Panthéon Assas porte le nom, est un des plus grands penseurs du droit à la Renaissance. C'était un excellent expert en droit romain qu'il a beaucoup commenté. Il est vraiment un des fondateurs de l'histoire du droit, qui était, pour lui, essentiellement, l'histoire du droit pendant l'Antiquité romaine, tant il est vrai que la Renaissance porte un regard arrière vers cette époque pour pouvoir fonder un renouveau de civilisation. Il n'est pas étonnant, de ce point de vue, qu'il ait accepté d'enseigner en Italie plus précisément à Turin, qui était alors en Savoie. Ce séjour, à la demande de Marguerite de Valois, est cependant bref (1566-1567), et ne mena pas Cujas à explorer Rome, Naples, Venise, ou Florence.

Excellent représentant de l'humanisme juridique de la Renaissance, ce grand savant ne se situe pas dans l'imitation des italiens suiveurs de Lorenzo Valla. Il est un parfait représentant, contre le *mos italicus*, du *mos gallicus*. À la suite de Guillaume Budé, et de quelques autres, Il tient qu'il ne faut pas se contenter de gloser les anciens, mais qu'il faut étudier le droit romain dans une perspective historique, en ne le considérant pas comme invariable et indépassable. Cette position ouvre la voie à une attention nouvelle aux pratiques et aux traditions modernes.

La vie de Cujas fut traversée par les Guerres de religion. On peut lui supposer des sympathies pour la Réforme, mais il fut prudent.

De son enseignement, il ne nous reste guère. Seuls les livres de ce maître très réputé demeurent. Ce sont essentiellement les commentaires en latin sur le *Corpus civilis* de Justinien. Ses œuvres complètes ont été éditées en 1658, et largement reprises ensuite. Jean-Luc A. Chartier, a écrit récemment sur lui un assez petit livre de grande qualité : *Cujas, l'oracle du droit et de la jurisprudence*. Il a ainsi repris et mis en lumière un des titres par lesquels on a désigné, pendant des siècles, ce savant pas exclusivement toulousain, mais bien installé place du Salin, et au Capitole.

